

qui concerne ces règlements. Nous les avons promulgués et nous pensons leur application réalisable. Nous les modifierons selon les nécessités du moment. Nous les avons préparés et nous espérons qu'ils feront l'objet d'un débat approfondi. Il est possible que d'autres modifications soient nécessaires, mais je ne le souhaite pas.

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'aurais quelques mots à dire en réponse à la déclaration du ministre. Si le ministre des Affaires extérieures veut commenter la politique actuelle du gouvernement du Canada à l'égard de la pêche excessive à laquelle se livrent les autres pays, je reprendrai mon siège pour les 15 prochaines minutes.

Le ministre des Pêches a fait une déclaration faible et puérile pour défendre son ministère contre les accusations portées cet après-midi. Tout d'abord, il a parlé des prix sur le marché américain. Si le ministre veut s'en attribuer le mérite, fort bien, je le lui concède, mais il sait que les prix qui ont cours aujourd'hui sur le marché américain n'ont à peu près rien à voir avec les démarches du gouvernement du Canada. L'Islande et d'autres pays qui commercent aux États-Unis ont les mêmes avantages que le Canada. A vrai dire, le prix le plus élevé pour les darnes de poisson sur le marché américain était de 42c., et l'Islande exporte des filets d'une livre à 69c. Ce marché s'est vraiment raffermi. Le ministre le sait, le prix du poisson salé découle en grande partie de l'épuisement des stocks. Il n'y aura jamais de problème pour vendre de nouveau le poisson salé de Terre-Neuve dans n'importe quelle partie du monde, puisque la production a tellement diminué qu'on n'en aura pas beaucoup à vendre.

Le ministre a été applaudi par ses collègues sur un point, et je suis certain que cela témoigne d'un manque de compréhension—j'allais dire de leur ignorance, mais cela pourrait créer une mauvaise impression—de la mesure qu'il a prise sur la côte est pour écarter les autres pays du golfe. Le ministre parle du golfe Saint-Laurent comme d'une zone de pêche exclusivement canadienne. J'étais présent à la Chambre le jour où il a fait valoir que le golfe était une zone de pêche exclusivement canadienne. Toutefois, du même souffle, il a dit qu'il fallait négocier pour en éliminer graduellement les autres pays. Si l'étang nous appartient, le ministre va-t-il cerner d'un grand filet le golfe Saint-Laurent et le détroit de Belle-Isle, pour empêcher les navires de pêche des autres pays d'y entrer? C'est ainsi que le ministre parle. Il dit qu'il faudra dix ans pour éliminer graduellement les pays qui jouissaient de droits de pêche traditionnels.

Le ministre a tracé une limite de 12 milles au sud-ouest de ma province. Les Français sont venus pêcher sur le pas de notre porte et le ministre a dit qu'il ne veut pas les offenser. Je ne sais pas si c'est le ministre des Affaires extérieures qui ne veut pas offenser les Français ou le ministre des Pêches, mais le fait est que nous tournons autour du pot et que le gouvernement ne fait pas preuve d'initiative en ce domaine.

Le ministre a parlé de contingents, ce qui était sa troisième bonne idée. Il a dit que nous avons établi certains contingents et que nous prendrons des mesures pour établir des contingents nationaux. En ce qui concerne l'aiglefin, nos réserves ont baissé au point qu'elles ne peuvent plus être reconstituées. D'ici à ce que nous puissions créer des zones de pêche exclusives sur le Banc

Georges, les réserves auront été décimées. Pourquoi donc parler de contingents dans une telle situation?

Le ministre a ensuite prétendu que s'il attache tant d'importance au ministère de l'Environnement, c'est parce qu'il pourra lutter contre la pollution afin de sauver les pêches. C'est un tissu d'âneries. Le ministre dit que l'on doit réglementer la fumée des cheminées de Montréal et les eaux usées de la résidence du premier ministre pour sauver notre industrie de la pêche. Comment compte-t-on, ce faisant, sauver l'industrie de la pêche sur le Grand banc, à 400 milles au large du littoral oriental du Canada? Cette déclaration du ministre est un tissu d'âneries et de bêtises. Que le ministre sache bien que la pêche au Canada représente plus que les quelques poissons qui survivent dans les eaux polluées de la rivière Fraser. Puisque le ministre est originaire de Colombie-Britannique, il devrait savoir cela.

Le ministre a dit ensuite que nous devons nous plier aux règles diplomatiques; qu'il nous faut faire la cour aux Français, aux Sud-Américains, aux Japonais, aux Danois et à tous les autres pays qui vont participer à la conférence du droit de la mer. Est-il donc impossible que les Canadiens fassent preuve d'initiative et de dynamisme? Après tout, nous négocions nos propres ressources. Les fonds marins nous appartiennent sur tout le plateau continental, aussi bien que les minerais et le pétrole qu'il renferme, et même les crabes et les homards. Le ministre convient que ces ressources nous appartiennent, même jusqu'au Grand Banc et au cap Flemish à 400 milles au large du littoral oriental du Canada. Si un avion parcourt cet espace aérien, cela doit faire l'objet d'un accord bilatéral. Nous avons conclu 55 ou 60 accords bilatéraux à ce sujet. Les ressources dans cette région, c'est le poisson.

• (9:50 p.m.)

A la conférence sur le droit de la mer en 1958, on nous a dit de prendre des mesures unilatérales si nous ne pouvions obtenir d'accord bilatéral ou multilatéral. Le Canada a-t-il pris des initiatives à cet égard? Devons-nous continuer à être évasifs avec la France, l'Allemagne, la Russie et d'autres encore, sans rien obtenir? Voilà ce que j'aimerais savoir. Le ministre des Affaires extérieures ne prendra-t-il pas la parole pour nous dire s'il est prêt à céder quelque chose en échange de nos ressources marines? Il nous dira sûrement que le Canada ne cédera rien sur le plan des relations diplomatiques ou celui de la bonne entente internationale pour nos pêcheries. Est-ce vrai? Qu'on dise la vérité à la Chambre.

Le ministre des Pêches est-il prêt à se rendre en France, à y déclarer que nous ne sommes pas satisfaits de ce qui se passe dans nos pêcheries de l'Est du Canada et que nous avons l'intention d'agir? Dira-t-il cela, ou s'embrassera-t-il de baiser la main de quiconque viendra de France, en disant que les Français sont formidables, que nous voulons bien leur vendre ce qu'ils veulent acheter de nous—la culture, ou que sais-je?—que nous ne sommes pas prêts à parler de pêcheries?

Le premier ministre va-t-il exposer carrément les faits à l'Union soviétique? Dira-t-il aux Soviétiques qu'ils sont les pires destructeurs de nos ressources et qu'ils font du tort à des milliers de familles canadiennes? Va-t-il le leur dire?

L'hon. M. Sharp: Comme ministre des Affaires extérieures, vous feriez merveille.